



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 9 février 2018

Lancement de la Police de Sécurité du Quotidien

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Gérard COLLOMB, vient de lancer la police de sécurité du quotidien. En effet, le gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des français : la sécurité.

La police de sécurité du quotidien c'est :

- une police et une gendarmerie aux ambitions retrouvées ;
- une police et une gendarmerie respectées ;
- une police et une gendarmerie sur-mesure ;
- une police et une gendarmerie connectées ;
- une police et une gendarmerie partenariales.

Le plan présenté hier par le ministre de l'intérieur fait de Mayotte un des 20 départements mieux accompagnés. Ces 20 départements bénéficieront en zone gendarmerie de 500 effectifs dédiés. De plus, cette Police de Sécurité du Quotidien se traduit pour Mayotte par la mise en place d'un « groupe de contact » avec la population au niveau du commandement de la gendarmerie nationale de Mayotte. Enfin, la population de Dembeni et de Koungou dans un second temps, dépendant de la brigade territoriale de Mamoudzou, pourra être accueillie dans des sites d'accueil délocalisés dans ces communes.

A Mayotte, à l'instar des autres territoires, ce travail résulte de plusieurs réunions de concertations menées par la préfecture avec les organisations syndicales de la Police et structures de concertation de la Gendarmerie.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976